

Image not found or type unknown



## Renouveau bail commerciaux

Par **Isa35**, le **14/01/2019** à **11:26**

Bonjour je suis locataire d un salon de coiffure et depuis mars 2018 j ai changer de propriétaire il m'a donné congéde 6 mois pour renouvellement de bail en stipulant une augmentation de 50% plus la taxe foncière à ma charge je lui est répondu mon désaccord et après les 6 mois écoulé aucune réponse de sa part .alors es ce que je repars pour 9 ans avec mêmes conditions qu auparavant ou peut il encore revenir dessus et demander une augmentation